



**Thiers Dore
et Montagne**
L'INTERCO

DÉLIBÉRATION

N° 20180531-21

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 31 MAI 2018 à 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation : 24 mai 2018

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 31 mai 2018 à 18h30, Avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Daniel LAFAY, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Catherine MAZELLIER, Jeannine SUAREZ, André IMBERDIS, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Jean Louis GADOUX, Aline LEBREF, Beatrice ADAMY, Michel GONIN, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Bernard VIGNAUD, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Philippe OSSEDAT, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Paul PERRIN, Serge THEALLIER, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Paul SABATIER, Gérard BAUREZ, Marie-Noëlle BONNARD, Benoît GENEIX, Thierry DEGLON, Claude GOUILLON-CHENOT, Françoise KORCZENIUK, Thierry BARTHELEMY, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Olivier CHAMBON à Bernard GARCIA
Marcel BARGEON à Jean-Pierre DUBOST
Philippe CAYRE à Christiane SAMSON
Marc DELPOSEN à Jeannine SUAREZ
Gérard GRILLE à Daniel BERTHUCAT
Pépita RODRIGUEZ à Bernard VIGNAUD
Claude NOWOTNY à Abdelhraman MEFTAH
Jacqueline MALOCHET à Thierry DEGLON
Farida LAÏD à Benoît GENEIX

Conseiller.e.s absent.e.s : Ghislaine DUBIEN, Eric CABROLIER, Jany BROUSSE, Carine BRODIN, Hélène BOUDON

Conseiller.e.s suppléant.e.s ayant voix délibérantes : José MONRUFFET, Guy PRADELLE, Sylvie CHAUNY

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

44

Suppléants ayant voix
délibérantes :

3

Conseillers représentés :

9

Total votants :

56



**PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL (PIG DU PAYS DE COURPIERE) 2016-2020
DEMANDE DE CONTRIBUTIONS DE PROPRIETAIRES OCCUPANTS**

Rapporteuse : Christiane SAMSON, Vice-Présidente

Vu la délibération de la Communauté de Communes du Pays de Courpière n°16-09-2016 du 29 septembre 2016 approuvant la signature de la convention avec l'Etat et l'ANAH pour la mise en place d'un Programme d'Intérêt Général ;

Vu la convention de Programme d'Intérêt Général du Pays de Courpière n° 063-08-16 du 25 octobre 2016 signée entre l'Etat, l'ANAH et la Communauté de Communes de la Montagne Thiernoise.

La rapporteure expose au Conseil que la Communauté de Communes a reçu un dossier de demande de contributions pour des travaux d'amélioration de l'habitat dans le cadre du PIG du Pays de Courpière.

Ce dossier est établi sur des montants prévisionnels ; il concerne :

Nom/prénom	Commune	Montant HT des travaux subventionnables	Taux d'intervention	Contributions Thiers Dore et Montagne
Cédric GACHON et Alice PELAPRAT	Courpière	/	Prime de 4 000 € (primo-accessions)	4 000 €
TOTAL			/	4 000 €

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Décide** d'approuver l'octroi d'une contribution au propriétaire concerné telle que décrite ci-dessus dont le montant total s'élève à **4 000,00 €**,
- **Décide** de régler la contribution au propriétaire après vérification des travaux ainsi que sur présentation des factures acquittées.

TOTAL VOTANTS : 56 Conseillers présents : 47 Représentés : 9 Non-participation :
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 56 Pour : 56 Contre :
Abstentions :

Pour ampliation certifiée conforme,
Le Président,

Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

